

# Comité sur la liberté intellectuelle de la FCAB-CFLA

## Rapport annuel de 2023

### Introduction

Le présent rapport décrit les activités entreprises au cours de l'année civile 2023; les références aux activités des années précédentes sont incluses à titre de contexte. Il décrit les travaux du Comité sur la liberté intellectuelle de la FCAB-CFLA (le Comité) sur les projets en cours, l'organisation interne et les mesures de soutien. Les projets qui étaient en cours en 2023 et qui se poursuivront en 2024 sont mentionnés.

### Projets en cours

Les discussions entre le Centre for Free Expression et le Comité se sont poursuivies tout au long de l'année, jetant les bases d'un accord de principe conclu à la mi-janvier 2024.

### Trousse d'outils sur la liberté intellectuelle

Les travaux sur la trousse d'outils sur la liberté intellectuelle se sont poursuivis avec l'ajout de liens vers de nouvelles ressources. La trousse d'outils est accessible [ici](#). [en anglais seulement]

### Groupe de travail sur les communications

En collaboration avec le groupe de travail de l'Enquête sur les contestations, il a été décidé de sonder les bibliothèques publiques canadiennes. La consultation portait sur la participation des bibliothèques à l'Enquête sur les contestations ainsi que sur les politiques dont elles se sont dotées pour répondre aux contestations de la liberté intellectuelle. La création du formulaire a été achevée en 2022, et l'enquête s'est déroulée en 2023. Les résultats donnent à penser que la facilité d'utilisation et une plus grande publicité amélioreront la participation des bibliothèques à cette collecte de données. Pour mettre les choses en contexte, la participation à l'enquête de l'ALA ne prend en compte que le dixième des contestations soupçonnées. De plus, le groupe de travail a sondé les bibliothèques qui ont signalé des incidents en 2022 afin de connaître leur position sur la question de l'anonymat. Même si l'anonymat n'était pas considéré comme une nécessité pour la majorité des répondants, plusieurs bibliothèques estimaient qu'il s'agissait d'un enjeu essentiel. Un groupe plus important de répondants approuvait l'idée d'offrir cette option, peu importe si elle était jugée nécessaire pour leur propre bibliothèque. Au Québec, une propension beaucoup plus importante des bibliothèques publiques revendiquaient l'importance d'offrir aux répondants l'option de préserver leur anonymat.

### Groupe de travail de l'Enquête sur les contestations

Les fichiers pour 2022 (titres les plus contestés, données, rapport) ont été mis en ligne sur la page du site internet au printemps 2023. Le processus de création, de traduction et de

téléversement est sur le point d'être implanté et systématisé. Pour la quatrième année consécutive, les membres du groupe de travail de l'Enquête sur les contestations ont rédigé un rapport qui sera publié sur le site internet de la Semaine de la liberté d'expression 2024. La participation de l'ABPQ a accru la représentation des bibliothèques du Québec dans le projet.

Les rapports diffusés sur le Web étaient offerts dans les deux langues officielles.

Alors que les discussions avec le Centre for Free Expression ont été fructueuses, le Groupe de travail devra mener d'importants travaux techniques en 2024.

## Membres

Martin Bonnard, Sharon Day, Dina Stevens et Marc Saunders se sont joints au Comité cette année, tandis que le mandat de Sarah Meilleur a pris fin. Jessica Knoch avait été nommée agente de liaison par le Conseil d'administration jusqu'à ce qu'elle quitte ses fonctions et soit remplacée par Mélanie Raymond.

Le processus de dotation des postes vacants au sein du Comité est devenu plus efficace en vertu du mandat révisé. Au cours de l'année, le Conseil d'administration a accepté de modifier le mandat en remplaçant le poste de coprésident comme le prévoyait la version précédente par celui de vice-président.

Étant donné que Richard Beaudry, président de longue date, a quitté son poste en décembre, Sarah Meilleur a accepté d'être présidente par intérim, et Wendy Wright a ensuite été nommée présidente pour un mandat d'un an. Michael Nyby a accepté d'occuper le poste de vice-président après la révision du mandat.

## Prix de la liberté intellectuelle

Le premier lauréat du Prix de la liberté intellectuelle a été nommé : il s'agit de James Turk du Centre for Free Expression. Le prix a été remis à l'occasion de la Superconférence de l'OLA en janvier.

## Soutenir la communauté des bibliothèques

### Collaboration

La collaboration avec le Centre for Free Expression a été soulignée. Le Conseil d'administration a communiqué avec le Book and Periodical Council pour renforcer les liens avec l'équipe de la Semaine de la liberté d'expression. Ce travail se poursuit dans le cadre de la révision de la structure de la Semaine de la liberté d'expression. Comme il a été mentionné ci-dessus, Michael Nyby a rédigé un article qui a été publié sur le site internet de la Semaine de la liberté d'expression 2024.

## Organisation interne

Aucune organisation ne peut rester dynamique sans s'occuper de ses structures et processus internes. Bravo! De tels efforts vont au-delà des « modifications d'ordre administratif »; ils contribuent à dynamiser l'organisation. La révision de la structure des postes de président/vice-président/coprésident a été mentionnée. Celle-ci permet de former, avec le secrétaire, un comité exécutif ayant pour but d'aider la présidence et de partager avec elle certaines tâches organisationnelles.

Le Comité a donné son accord à la création d'une grille des compétences en prévision des démissions en 2024 et d'inclure une étudiante ou un étudiant parmi ses membres.

Le mandat du Comité ayant été révisé et approuvé en juin 2022, le plan de travail établi en 2018 a été considéré comme étant achevé. Quelques projets non terminés ont été présentés, tel que le Prix de la liberté intellectuelle. En août, le Comité a commencé à examiner le milieu des bibliothèques au Canada en vue de créer un plan de travail remanié qui sera étroitement associé à la version révisée du mandat. Une réunion extraordinaire du Comité a eu lieu en novembre et le document provisoire sera examiné en 2024. Le document provisoire met l'accent sur la défense des intérêts des bibliothèques à une époque d'effervescence.

## Efforts individuels

Les membres du CLI ont été actifs de diverses façons en 2023. Des entrevues avec les médias conformément aux politiques du Comité, des présentations en ligne à l'échelle locale, régionale et nationale, ainsi que la participation à des conférences tenues à intervalles réguliers ont toutes été menées sur des questions relatives à la liberté intellectuelle. En bref :

- 9 présentations régionales
- 6 présentations locales
- 4 présentations à des conférences
- 4 entrevues avec les médias
- 4 articles publiés
- 1 atelier national
- 1 livre publié

Ne figurent pas dans la liste, plusieurs consultations avec des membres de la communauté des bibliothèques pour répondre aux demandes de renseignements adressées au président.